

# En route vers l'Université de Lorraine



Le 29 Octobre 2009

## Communiqué de presse

### Le PRES de l'Université de Lorraine créé

Le décret du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de l'Université de Lorraine a été promulgué au Journal Officiel. La constitution de ce nouvel EPCS marque une nouvelle étape dans la démarche de rapprochement des quatre universités de Lorraine.

Depuis le 29 octobre, le PRES de l'Université de Lorraine est officialisé. La mise en place d'un nouvel Etablissement Public de Coopération Scientifique (EPCS) au service des quatre universités de Lorraine, que sont l'Université Henri Poincaré, l'Université Nancy2, l'Institut National Polytechnique de Lorraine et l'Université Paul Verlaine-Metz, est le préalable à la construction de l'Université de Lorraine.

La création de cet établissement de coopération à l'échelle Lorraine, initiée par les acteurs de l'enseignement supérieur en Lorraine, marque la volonté de constituer un ensemble capable d'accroître la visibilité et l'attractivité de l'Université de Lorraine à l'échelle nationale et internationale. Cette nouvelle structure est un outil opérationnel permettant la mise en œuvre d'actions mutualisées dans le domaine de la valorisation de la recherche, de la formation, des ressources humaines et de la vie étudiante.

Avec 50 000 étudiants, 3 618 enseignants-chercheurs, 2 600 doctorants au sein de 8 écoles doctorales, les quatre universités de Lorraine sont en ordre de marche pour définir l'espace universitaire Lorrain.

#### ■ Contacts presse

Tél. : 03.54.50.54.52  
Tél. : 03 87 31 59 52

#### ■ Contact Nancy Université

Hervé COILLAND  
06 85 74 99 79

#### ■ Contact UPV-M

Florence DAMOUR  
06 87 31 50 01



Nancy-Université